

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

30 OCT 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.043A /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs Pédologues, session 2019.

Ce sont :

**INGÉNIEURS EN PÉDOLOGIE**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	COULIBALY ADAMA	243151	23/09/87
2	KISSOU OUINDINBOUDE JACQUES	104768	20/07/75
3	OUEDRAOGO SOULEYMANE	119056	31/12/83
4	SANON ABDOUL LATIF	214359	08/01/82
5	SOMA BABIHAYE MOUSSA	243149	27/10/80
6	ZONGO RAGNANGWINDE RICHARD	214366	26/05/80
7	ZOUNDI DANIEL	243155	31/12/86
8	ZOUNDI MODESTE	207386	24/02/76

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

INGÉNIEURS EN PÉDOLOGIE

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**

